

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Sud

**Décision n° 62428 du 26 septembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1420119S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 85049 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325261S);

Vu la décision n° 24087 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325279S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2014:

<b>Re, Franck</b>	Nigend : 125 251	Numéro de livret de solde : 5 279 591
<b>Herlens, Frédéric</b>	Nigend : 140 421	Numéro de livret de solde : 5 281 742

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> novembre 2014:

<b>Frutos, Laurent</b>	Nigend : 183 379	Numéro de livret de solde : 8 034 030
<b>Pupilli, Fabrice</b>	Nigend : 151 563	Numéro de livret de solde : 8 009 672
<b>Gauvin, Pierre</b>	Nigend : 184 432	Numéro de livret de solde : 8 042 231
<b>Nicolas, Alain</b>	Nigend : 183 914	Numéro de livret de solde : 8 036 961

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2014:

<b>Blois, Nicolas</b>	Nigend : 239 372	Numéro de livret de solde : 8 093 894
<b>Nolan, Christopher</b>	Nigend : 230 596	Numéro de livret de solde : 8 085 079

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 septembre 2014.

*Le colonel, commandant en second  
la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*  
T. CAILLOZ